

Au Camp à Paderborn le 6^e d'Aoust 1635.

Comme Eux S. Ex^{te} est allé en conseil avec ce
deputé extraordⁱⁿ arriuer de la Haye, et d'iceux à Nimègue,
il monta en Carosse, et s'en vint vers ce quartier, qui
est bon et agréable, sur le bord du Rhin, à une bonne
dewe de celui de Monsieur le Comte Guill^e au Tolluys.

Aujourd'hui S. Ex^{te} est allé faire la visite de tous
les ouvrages auprès du Fort, qui sont forts au possible,
et ressemblent à un nouveau Fort de Sedan. On y
appréh^{ende} aussi le lieu à planter les mortiers, qui d'une
juste distance pourront jeter les Grenades dans ceste
forte garnison, n'y ayant que le Rhin entre deux;
mais S. Ex^{te} a plus soin de fortifier cet. quartier de
M. le Comte Guill^e que de beaucoup faire de mal
à l'ennemy pour incoit.

A Nimègue on a laissé 3. Regimens de l'Armée
françoise, et s'en est allé deux dans Trauer.

Sur la nouvelle qu'on a eue, de ce que l'ennemy s'esloie
de passer le Rhin vers Xanten, Les S^{rs} Pissin ^{avec ses Regimens}
M. le Comte Henry de Nassau y ont esté ^{avec ses Regimens} en
diligence, sur des chariots, avec un Regiment de cavale^{rie}
et 6. petites pieces de Canon, pour empêcher ce passage.

Cependant les lettres de Cologne parlent du bonne
provision de bateaux que les ennemy s'avoient fait
accepter depuis ce succès, et d'autres troupes Allemandes
qui débarquent avec des canons, sous Colinde.

Les S^{rs} Comp^{tes} sortis de Stralen sont entrés dans Wittel,
suivant la capitulation. et dit on que l'ennemy auroit
sceu son Port à Arssen, et voyant qu'il auroit
dessein de s'en servir sur le Rhin.

Le

Le Marquis d'Aytona, ne se trouvant satisfait
des provisions de pain que le Gouvern^r. de Mastr
Suij a fait fournir sur ses premières sommations,
Suij reproche par autre Lettre, qu'il ne favorise
pas l'Armee' du Roy comme celle des Rebelles, et
Le menace, si le lendemain, qui fut dit dimanche,
il ne fournit dans Geldre les 150. mil Livres de
pain deuant midi, qu'il a demandé, qu'il peur
voir sa neutralité rompue.
Quoy nonobstant, nous mandons par tout, que
chacun ayt a s'abstenir de rien contribuer a l'establisse-
ment d'un pain, sur peine de la confiscation des ^{vins} bleds (que
beaucoup de parties poursuivent) et de voir leur
personne declarée de bonne prise.

J'ay dit par abus qu'à Kinnegh on avoit laissé
quelques Regiments François: car, hormis ce qui s'est
allé à Gronne, toute l'Infanterie s'est demeurée, en
un quartier au bas de la Ville, qu'on assure un peu
contre les courses des Cavaliers.